

**TARIF ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AU 1er JANVIER 2023
SUR LA CDC DES HAUTS DU PERCHE**

Contrôle et de vérification du fonctionnement et de l'entretien (applicable aux installations existantes jamais contrôlées par le SPANC)	100,00
Contrôle de vérification du fonctionnement et de l'entretien (contrôle périodique des installations qui ont déjà été contrôlées précédemment par le SPANC)	100,00
Contrôle de vérification du fonctionnement et de l'entretien (contrôle suite à un changement de propriétaire et des travaux de réhabilitation non réalisés après 1 an à compter de la date de signature)	100,00
Contrôle de conception, implantation pour les dispositifs neufs ou réhabilités	60,00
Contrôle de bonne exécution pour les dispositifs neufs ou réhabilités	90,00
Contre-visite	40,00
Contrôle de vérification du fonctionnement et de l'entretien en vue de la vente	120,00